

DESTINATAIRES : Parents des élèves
DATE : Le mardi 8 décembre 2020
OBJET : Service de garde d'urgence

Chers parents,

Le gouvernement a récemment annoncé que des mesures exceptionnelles devaient être prises pour faire en sorte de diminuer les risques de propagation du virus. À cette fin, le gouvernement a décidé de réduire, à partir du 17 décembre prochain, le nombre de journées au cours desquelles les élèves sont présents physiquement à l'école.

Les élèves doivent donc demeurer à la maison les 17, 18, 21 et 22 décembre. Des services de garde d'urgence seront cependant offerts lors de ces 4 journées.

Le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées offrira ce service dans trois écoles :

- École Providence / J.-M.-Robert (St-André-Avellin) ;
- École Saint-Michel (Gatineau, secteur Buckingham) ;
- École de la Montagne (Notre-Dame-de-la-Salette).

Disponibilité du service de garde d'urgence

Les services de garde d'urgence sont un service exceptionnel pour les parents qui n'ont aucune solution de rechange. De plus, ils sont réservés aux enfants dont les parents occupent un emploi figurant à la liste des emplois essentiels, et donnant droit aux services de garde d'urgence*.

Conformément aux consignes gouvernementales visant à restreindre les risques de propagation du virus, ce service ne devrait être utilisé que si les parents ayant droit au service n'ont aucune autre solution leur permettant de se rendre au travail. Ainsi, les familles dont un des parents demeure à la maison, même s'il est en situation de télétravail, devraient éviter d'utiliser ce service.

* Vous pouvez consulter la liste complète des emplois visés sur le site Quebec.ca

Inscription

Si vous avez besoin de vous prévaloir de ce service, un formulaire d'inscription en ligne sera disponible du 10 au 16 décembre inclusivement dans le site web quebec.ca. Vous devez également compléter le formulaire disponible en [cliquant ici](#) et le remettre à l'intervenant de l'école à votre arrivée.

Il est souhaité que vous inscriviez votre enfant à l'avance pour lui assurer une place, mais il vous sera toujours possible de vous présenter dans un point de service le matin même. Il est essentiel d'inscrire chacun de vos enfants pour lesquels le service est requis, et ce, pour chaque journée de garde nécessaire. À votre arrivée au service de garde d'urgence, il vous sera demandé de remplir une fiche de contrôle.

Noter qu'aucun service de repas ne sera offert. De plus, aucune collation ne sera fournie. Vous devez donc prévoir une boîte à lunch pour votre enfant. Seuls les repas froids et les thermos seront acceptés.

Je vous remercie infiniment des efforts constants que vous déployez à soutenir vos enfants dans ce contexte hors de l'ordinaire.

Veillez agréer, chers parents, mes salutations distinguées.